

ALLOCUTION DE MICHEL LAUZON

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

BANQUE LAURENTIENNE

LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE LAURENTIENNE

19 MARS 2013

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE M. MICHEL LAUZON,
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
BANQUE LAURENTIENNE
19 MARS 2013 À 9 H 30
AU CENTRE DES SCIENCES, MONTRÉAL

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires est fonction de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Toute modification apportée à l'interprétation des règles de Bâle III pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter le rapport annuel de la Banque, à la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques », et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de ces transactions, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et à la réaction des clients de B2B Banque ou des sociétés MRS et de la Fiducie AGF face à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives à l'acquisition.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque a adopté les IFRS comme référentiel comptable. Les IFRS constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des entités canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

Seule l'allocution prononcée fait foi

M. MICHEL C. LAUZON
VICE-PRESIDENT EXECUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIERE
ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES – 19 MARS 2013

Merci M. Desautels.
Bonjour mesdames et messieurs.

Résultats de 2012

L'exercice financier 2012 a été une bonne année pour la Banque Laurentienne. Nous avons enregistré un résultat net record de 140,5 millions \$, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent. En excluant les frais non récurrents liés aux transactions et d'intégration relatifs aux deux acquisitions, ainsi que d'autres éléments d'ajustement, le résultat net ajusté s'est élevé à 140,7 millions \$, en hausse de 8 %. Je ferai référence aux résultats ajustés tout au long de ma présentation puisqu'ils donnent, à notre avis, une meilleure représentation de la santé financière sous-jacente de la Banque. Vous trouverez une conciliation détaillée entre les résultats PCGR et les résultats ajustés dans les revues de gestion du rapport annuel et du premier trimestre de la Banque. Cette hausse du résultat net ajusté est en partie attribuable à nos acquisitions des sociétés MRS et de la Fiducie AGF, qui contribuent déjà à la rentabilité de la Banque. Le résultat dilué par action a atteint 4,98 \$. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 12,0 %.

Les autres revenus ont fortement contribué à cette bonne performance et se sont établis à 265,6 millions \$, en hausse de 14 % par rapport à 2011. Cette solide progression s'explique en bonne partie par la contribution additionnelle provenant des sociétés MRS pour les revenus tirés des frais sur les comptes d'investissement. Résultat concret de nos efforts de diversification de sources de revenu, les revenus de courtage, les revenus tirés des services de cartes, de même que les revenus provenant de la vente de fonds communs de placement ont tous augmenté par rapport à l'année précédente. Le revenu net d'intérêt s'est élevé à 531,0 millions \$, en hausse de 5 % par rapport à 2011, malgré l'impact de la compression des marges dans un environnement très concurrentiel de faibles taux d'intérêt. La contribution des prêts et dépôts de la Fiducie AGF au quatrième trimestre de l'exercice explique en partie cette croissance.

Les frais autres que d'intérêt se sont chiffrés à 582,5 millions \$, en excluant les frais liés aux transactions et d'intégration, soit une hausse de 12 % par rapport à 2011. Ces augmentations s'expliquent principalement par les coûts des entreprises acquises, l'augmentation des salaires et avantages du personnel, y compris la hausse des coûts des régimes de retraite, de même qu'une hausse des coûts de location et de la charge d'amortissement.

Nous sommes très satisfaits de la qualité de crédit de notre portefeuille de prêts. Notre bonne performance à ce chapitre témoigne de notre approche proactive en matière de gestion du risque de crédit et de notre prudence dans la conjoncture économique actuelle. La provision pour pertes sur prêts a diminué de 35 % en 2012 par rapport à 2011. Ceci correspond à un ratio de provisions pour pertes sur prêts de seulement 14 points de base, en pourcentage du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations bancaires. C'est l'un des meilleurs ratios de notre industrie.

L'un des principaux facteurs ayant contribué aux solides résultats de la Banque est la croissance de notre bilan. Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires s'établissait à 26,8 milliards \$ à la fin de l'exercice 2012, en hausse de 21 % par rapport à 2011. Cette croissance s'explique par l'acquisition de la Fiducie AGF, la croissance interne et l'acquisition des sociétés MRS. Les dépôts se sont accrus de 20 % par rapport à l'année précédente, surtout en raison de la consolidation des dépôts de la Fiducie AGF depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2012.

Nos quatre secteurs d'affaires participent grandement à la diversification des sources de revenu de la Banque. Les secteurs Particuliers et PME – Québec, Immobilier et Commercial et B2B Banque ont chacun contribué, une fois de plus en 2012, pour environ un tiers de la rentabilité globale de la Banque.

Afin de gérer avec prudence nos fonds propres, compte tenu de la croissance interne de notre bilan et des acquisitions réalisées et en vue de nous préparer adéquatement aux nouvelles exigences de capitalisation des règles de Bâle III, la Banque Laurentienne a procédé en 2012 à des émissions de capital totalisant 482,0 millions \$. Les assises de notre capitalisation sont très solides. Au 31 octobre 2012, notre ratio Bâle II de fonds propres de catégorie I s'élevait à 10,9 %. Le ratio pro forma des fonds propres de catégorie I sous forme d'actions ordinaires, à la fin de l'exercice 2012, s'est établi à 7,4 % selon les règles de Bâle III en vigueur en 2013, soit un niveau confortablement supérieur au minimum requis de 7 %. Dans le but de renforcer davantage notre capitalisation, nous avons lancé, en décembre 2012, notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires, qui offre un escompte de 2 % sur le prix d'investissement en actions ordinaires émises par la trésorerie.

Objectifs pour 2013

Nous avons établi nos objectifs pour l'exercice financier 2013, en excluant les coûts anticipés d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF, ainsi que d'autres éléments d'ajustement. Ainsi, nous nous sommes fixés pour objectif d'atteindre un rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de 10,5 % à 12,5 %, et un résultat net ajusté de 145 à 165 millions \$. Nous visons une croissance des revenus supérieure à 5 % et un ratio d'efficacité ajusté de l'ordre de 72,5 % à 69,5 %, de même qu'un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme

d'actions ordinaires supérieur à 7.0%. Ces objectifs témoignent de notre confiance dans notre capacité à garder le cap sur la rentabilité de la Banque en 2013 dans l'environnement concurrentiel que nous connaissons présentement.

Résultats du premier trimestre 2013

Nos résultats pour le premier trimestre 2013 ont été rendus publics le 6 mars dernier. Le résultat net a totalisé 34,1 millions \$, ou 40,4 millions \$ en excluant les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux acquisitions, ainsi que d'autres éléments d'ajustement. Le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,34 \$, tandis que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est élevé à 12,2 %.

Le revenu total a atteint 213,9 millions \$, en hausse de 10 % par rapport au premier trimestre 2012. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente, alors que la croissance de nos prêts et dépôts provenant de l'ajout des portefeuilles de la Fiducie AGF a plus que contrebalancé la compression des marges attribuable à la faiblesse des taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 13 %, reflétant l'amélioration générale de la performance de nos autres sources de revenu. Au premier trimestre 2013, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,9 %, en hausse par rapport à la période correspondante de 2012.

Tous nos secteurs d'affaires ont amélioré leur rentabilité comparativement à l'année précédente, ce qui démontre clairement les avantages de la saine diversification de nos activités commerciales.

En conclusion, nous sommes satisfaits de la performance de la Banque, tant pour l'exercice 2012 que pour le premier trimestre 2013. Nous allons continuer de mettre en place nos stratégies visant à maximiser les synergies, à générer un bon niveau de croissance, et enfin, à maintenir une gestion disciplinée de nos dépenses. Ces priorités clés devraient nous permettre de continuer d'enregistrer une croissance durable de la rentabilité en plus d'assurer le développement à long terme de la Banque.

Merci de votre attention et je cède maintenant la parole à M. Desautels.